



Bordereau d'Accompagnement des Echantillons

Date d'envoi :

La méthode d'analyse employée META (Microscopie Electronique à Transmission Analytique) est réalisée selon la norme NF X 43-050 (Juillet 2021).

La méthode d'analyse employée MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée) est réalisée selon le guide HSG 248 Annexe 2 et les parties pertinentes de la norme NF ISO 22262-1

Selon la version en vigueur de l'Arrêté du 03/06/2025 modifiant l'Arrêté du 01/10/2019 relatif aux modalités de réalisation des analyses de matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante, aux conditions de compétences du personnel et d'accréditation des organismes procédant à ces analyses.

Analyse de matériaux et produits du bâtiment susceptibles de contenir de l'amiante ajouté intentionnellement (sont exclus les roches, les matériaux et produits avec une charge minérale pouvant contenir naturellement de l'amiante).